

(iii) l'obligation porte un intérêt payable une fois l'an au taux que le paragraphe (1) de l'article 113 du Régime de pensions du Canada applique, à l'époque de l'émission de l'obligation, aux obligations émises en vertu de cette loi, en faveur du Régime de pensions du Canada;

Voilà, monsieur le président, le point crucial de ce programme. Voici un exemple pratique: Victoriaville, l'an dernier ou il y a deux ans, voulait créer des parcs, mais n'avait pas les moyens financiers de le faire; elle a dû procéder par règlement d'emprunt, qui, d'ailleurs, a été rejeté par la majorité de la population. Le conseil de ville a trouvé un autre mécanisme pour réaliser son but, mais il n'en demeure pas moins qu'en ce moment, les conseillers municipaux, le maire et la population sont déjà alertés sur l'état des finances de cette municipalité. Disons tout de suite que l'état des finances de cette municipalité n'est pas pire ni meilleur qu'ailleurs.

En un mot, les municipalités du Canada, dont celles du Québec qui m'intéressent et me tiennent à cœur, sont toutes endettées jusqu'au cou, et l'honorable ministre voudrait obtenir la collaboration des provinces et des municipalités dans un système d'accroissement de la dette publique des provinces et des municipalités, dans le but de créer des emplois que lui-même a été incapable de créer depuis quatre ans. Tout cela parce qu'il combattait l'inflation.

Monsieur le président, depuis longtemps, le Crédit social propose que les projets d'initiatives publiques relatifs au secteur public de l'économie soient financés sans intérêt, ou à un taux d'intérêt ne dépassant pas les coûts d'administration des prêts, par l'entremise de la Banque du Canada ou de sa succursale, au niveau d'une province.

• (1720)

Je vois mes collègues libéraux venir nous supplier qu'on les appuie pour que le gouvernement ne soit pas renversé, mais lorsqu'on parle de la Banque du Canada, ils trouvent cela drôle. Je veux profiter de l'occasion pour leur dire que je suis créditiste et que je n'ai pas honte de ma doctrine, et s'ils étaient assez hommes, ils commenceraient par écouter avant de trouver cela drôle.

Monsieur le président, je dirai à l'honorable député de Québec-Est (M. Duquet)—je comprends qu'il n'est pas intéressé au problème de financement des municipalités—que, dans sa circonscription comme ailleurs, les municipalités sont endettées. Son attitude est mauvaise au point qu'il prive la population de plusieurs projets d'intérêt public désirés et nécessaires.

Les provinces et les municipalités subissent des privations. Le principe du 350 millions de dollars est extraordinaire en ce sens qu'on veut enfin donner un coup de main aux provinces et aux municipalités.

Mais là où je ne marche plus, monsieur le président, c'est quand on contribue à accroître la dette des municipalités et des provinces en leur imposant un taux d'intérêt élevé, en exigeant l'émission d'obligations quand elles empruntent, et même en leur demandant d'investir le double de ce qu'elles ont investi, si les prêts entrent dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire celle de ceux consentis après le 6 décembre 1972.

Monsieur le président, certains de mes collègues et d'autres personnes considèrent les prêts sans intérêt comme une chose très drôle. Cependant, il faudra qu'un jour, le ministre des Finances ou tout autre qui le remplacera réfléchisse un peu et nous dise si la solution du Crédit social est si drôle. Quelle solution suggère-t-il pour enrayer l'endettement effarant des municipalités et des

Subsides

provinces? Il faudra qu'un jour il nous donne cette solution.

Monsieur le président, je vais citer l'exemple de Parisville, une toute petite municipalité de ma circonscription. L'honorable député de Québec-Est ne parle pas des problèmes de sa circonscription; de toute façon, il n'a pas le droit de se lever pour prendre la parole. Je parlais ce midi même avec le maire de Parisville, qui me disait avoir présenté un projet d'initiatives locales pour créer un centre communautaire et de loisirs. Cela remonte à la fin de décembre. Il n'a jamais reçu de nouvelles au sujet de ce projet qui, pourtant, créerait de l'emploi. Il n'a jamais reçu de réponse, et il me téléphonait, à ses frais, pour demander ma collaboration et celle du ministère.

Cette municipalité a déposé \$25,000 à même ses économies dans un compte de banque en vue d'ajouter à la participation financière du citoyen de Parisville pour réaliser ce centre. Peut-être y aurait-il, à Parisville, des priorités plus importantes? Ce n'est pas notre problème, ni celui du ministre des Finances. On doit respecter le choix des édiles ou des administrateurs provinciaux.

Monsieur le président, j'espère que le gouvernement est sérieux quand il s'agit de la création d'emplois; je viens d'entendre l'honorable ministre des Finances dire qu'il est urgent de créer des emplois. Il faudrait que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) tienne le même langage, qu'il passe à l'action, qu'il réponde aux demandes qui ont été présentées à l'invitation du gouvernement pour créer des emplois. Il faudrait qu'on ait au moins la décence de répondre à ces gens, tant au niveau local que municipal; ensuite, on pourra croire à la bonne volonté du gouvernement.

De plus, monsieur le président, il faudra que le gouvernement s'acharne très sérieusement à trouver une solution au problème du financement du secteur public chez nous. Quelles sont les sources de financement des provinces ou des municipalités? Les émissions d'obligations et les emprunts à l'étranger?

Lorsqu'une municipalité ou une province emprunte, que lui arrive-t-il? Il faut qu'elle rembourse le montant du prêt deux ou trois fois en intérêt et une fois en capital. Qui rembourse l'emprunt? Les contribuables, que l'on taxe, que l'on saigne à blanc.

La ville, pour se financer, peut utiliser la deuxième voie, soit celle de la taxation. Alors, il n'est pas nécessaire d'en parler, car tous mes collègues qui se disent honnêtes reconnaîtront comme moi, je pense, que les Canadiens sont surtaxés.

Monsieur le président, on prévoit que le gouvernement accusera un énorme déficit. Que proposera-t-il pour le combler? Une augmentation de taxes, j'en suis sûr, ou une augmentation d'impôts! On se demandera s'il faut taxer les plus gros, les plus petits, en enlever aux plus gros pour en donner aux plus petits, mais il n'en demeure pas moins que les caisses des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux accusent des déficits.

L'entreprise privée, quant à elle, est saignée à blanc pour payer les erreurs administratives et la mauvaise philosophie de nos administrateurs, qui n'ont pas su inventer une façon moderne de financer le développement du secteur public et permettre ainsi aux Canadiens non seulement de participer à l'essor de notre pays et de travailler, mais aussi de pouvoir économiser.

Monsieur le président, certains de mes collègues du parti libéral trouvent cela drôle, mais lorsqu'on en est rendu au point de taxer les économies des contribuables,